L'Echo de Manitoba

Jeudi, 8 Fevrier 1900.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, Winnipeg, Man.

L'Election de M Puttee sa signification.

On se souvient qu'au lendemain de la récente élection fédérale à Winnipeg. élection dont M E D Martin avait été proclamé l'heureux vainqueur, son adversaire M. Puttee demanda un nouveau dénombrement des bulletins, s'appuyant sur ce qu'un grand nombre de ces bulletins, environ cinq cents, avaient été rejettés par les officiers des differents bureaux.

La décision vient d'être rendue, et le jugement après examen minutieux et récollection des bulletins de vote donne la victoire à M. Puttee, par une majorité de 10 voix.

Nous ne saurions pour notre part, dissimuler notre entière satisfaction de ce résultat, car si M. E. D. Martin se présentait comme candidat libéral, tout son mérite le plus clair était d'être le frère de Martin le Jaune, le détestable instigateur et auteur de la loi de 1890.

Cela seul suffisait, pour le rendre plus que suspect aux yeux de la population catholique et nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que les rares catholiques français qui ont voté dans cette élection ont presque tous libéraux, comme conservateurs, voté en faveur de M. Puttee dont ni la réputation, ni le programme de candidat ouvrier indépendant ne pouvaient nous être suspects.

Tout probablement, les conservateurs vont vouloir tirer parti de cette nomination à leur avantage; mais ce sera en pure perte, car en réalité il suffit de lire le "Telegram" du 25 et celui du 26 janvier pour s'éclairer à cet égard.

Fort nettement, l'organe du parti conservateur déclarait que les conservateurs devaient se montrer reconnaissants envers M E. D. Martin, chef de la faction libérale indépendante qui leur avait prêté un concours si effectif dans les élections provinciales de Winnipeg.

Le soir même de l'élection, M. Turnock le rédacteur du "Telegram" prenait publiquement la parole dans la salle du comité central de M. E. D. Martin pour le féliciter de sa victoire.

De fait, le vote conservateur a été presqu'en totalité donné à M. E. D. Martin dans le but de faire pièce à l'hon. M. Sifton, tandis que le vote libéral sincère, dégouté de l'attitude de M. E. D. Martin allait augmenter le vote ouvrier donné à M Puttee, et ainsi lui a assuré le succès.

Ce sont là des faits incontestables.

Il faut se rappeler d'ailleurs que l'association libérale avait refusé de reconnaitre ou d'endosser la candidature de M. E.D. Martin, et l'on peut se convaincre que la défaite de ce dernier est en réalité. un succès pour le parti libéral qui ainsi se débarasse de la faction de mécontents Martin-Richardson, faction dont les raisons les plus claires de mécontement sont la vieille rancune de Joe Martin contre l'hon. Sifton, et la jalousie de la "Tribune" contre le "Free Press" questions de boutiques, d'ambitions ou d'intérets personnels.

C'est aussi une fameuse rebuffade au parti conservateur qui ouvertement appuyait la candidature de E. D. Martin.

Enfin pour nous autres catholiques, c'est une satisfaction platonique, mais fort appréciable, puisque le seul et unique mérite de M. E. D. Martin était comme nous l'avons dit, d'être le frère de Joe. Martin.

Encore un de demasque

"A l'œuvre on connait l'artisan" dit un vieux proverbe

A la lumière de faits récents, nos compatriotes pourront juger à leur juste valeur le désinteressement, le dévouement de M. Joseph Bernier avocat, et directeur du "Manitoba" envers les interets scolaires de la minorité.

Voici les faits; chacun en jugera.

La paroisse de St. Adolphe est traversée par la Rivière Rouge; l'école établie depuis de longues années se trouve sur le côté Est de la rivière, ce qui oblige les enfants de la rive ouest à traverser deux fois par jour, soit sur la glace en hiver, soit par le bac en été.

C'est là assurément un etat de choses dangereux, qui soit au printemps soit à l'automne peut amener des accidents déplorables

Aussi, pendant un certain nombre d'années, du temps des écoles catholiques, on avait cru bon d'établir une école sur la rive ouest. mais à l'origine du nouvel état de choses, pour des raisons d'économie, l'école avait du être fermée.

Cependant le nombre des enfants qui fréquentaient l'école de St. Adolphe augmentait rapidement; cette année, 60 noms étaient inscrit sur le régistre, l'école se trouvait trop petite et pouvait difficilement contenir à certains jours tous les enfants qui suivaient les cours.

Dans ces conditions, il fallait forcément ou bien agrandir l'école du village ou diminuer le nombre des enfants en ouvrant une école sur la rive ouest.

C'est ce dernier parti qui fut adopté l'automne dernier, et au mois de janvier 1900 une école s'ouvrit dans la maison de M. Coupez. L'instituteur M. Lacombe homme de science et dévouement consentit à accepter une rétribution fort modeste, et le bureau des commissaires d'écoles, après avoir consulté l'inspecteur des Ecoles promit de donner conformément à la loi, l'octroi auquel avait droit cette nouvelle école.

Toute était donc pour le mieux; même un certain nombre de familles protestantes, habitant le voisinage, et qui s'étaient jusqu'alors refusé à envoyer leurs enfants à l'école du village bien que assujetties comme les autres à payer la taxe scolaire, s'empressèrent d'envoyer leurs enfants (9) à l'école de la rive ouest.

Mais cela ne faisait point, parait-il, l'affaire de tout le monde; on craignait sans doute en certain lieu, que le crédit de cette amélioration revint au nouveau député liberal élu, qui s'était montré favorable à la chose.

Quelque gros propriétaire terrien de St. Norbert approcha habilement le secrétaire de la Municipalité et fit naitre en son esprit des doutes sur la legalité de cette mesure, qui à son avis grévait trop fortement le budget municipal.

. Pris d'inquiétude, et désireux de se renseigner exactement, le dit secrétaire s'en vint à la ville consulter un avocat, et tout droit s'adressa au jeune Monsieur J. Bernier.

La consultation fut courte mais décisive.

"L'existence de cette école, declara M. Bernier, était illégale et tout propriétaire de la municipalité qui le voudrait, pourrait faire rendre les commissaires, responsables personnellement, et leur faire payer cet octroi."

Fort ému, le secretaire de la Municipalité, fit immédiatement rapport au bureau des commissaires dont le président après déliberation signifia au professeur d'avoir à fermer son école.

Ce qui s'en suivit, nous n'en parlerons point; qu'il suffise de dire que grâce aux réclamations, aux démarches faites, le malentendu créé par la partisannerie coupable de M. Bernier fut vite reparé et aujourd'hui l'école est rouverte ou sur le point de l'être.

Mais ce qui montre bien toute la mauvaise foi du jeune avocat et rédacteur du "Manitoba" c'est son exclamations devant le secrétaire de la municipalité de Ritchot quand celui-ci vint lui reprocher sa conduite:

"Tu n'aurais pas du dire que c'était moi, qui t'avais conseillé!

Tout commentaire est superflu; l'évidence est suffisante.

Mais lorsque le juvénile partenaire du Syndicat La Blague, viendra nous rabatre les oreilles, de ses fastidieuses declarations d'indépendance, dans son soporifique organe, lorsqu'il viendra protester de son dévouement absolu à la cause des Ecoles, chacun de nos compatriotes, pourra lui répondre, en haussant les épaules: "on vous connait, Monsieur, et nous savons ce que vaux l'aune de votre prose dithyrambique. Nous vous avons vu à l'œuvre à St. Adolphe."

Voila un loup qui aura beau s'affubler de la peau de l'agneau, personne ne s'y laissera plus prendre.

Si jeune et déja si fanatique! Ca promet pour l'avenir.

Le renvoi de M. Rochon

Le gouvernement conservateur de M. H. J. Macdonald vient de démettre M. Télesphore Rochon, l'inspecteur des Ecoles.

La chose était prévue depuis longtemps; c'est l'inauguration de la politique anti-catholique prédite par M. H. J. Macdonald.

Pour s'en convaincre il suffit de lire l'article éditorial que le "Morning Telegram" consacre à M. Rochon.

"Ce n'est pas seulement, ni principalement à cause de sa partisonnerie politique offensive que M. Rochon a été démis.

Il s'est rendu coupable de violations flagrantes à la loi des écoles, qu'il était supposé administrer; les détails de ces violations seront, sans aucun doute soumis à la législature en temps voulu."

Et le "Telegram" ajoute:

"Le public en géneral acclamera cette démission comme l'un des actes les plus populaires de l'administration Macdonald, ET L'ACCEPTERA COMME GARANTIE POUR LA RÉALISATION DES PROMESSES FAITES PAR M. MACDONALD QUE le systéme d'écoles doit être administré suivant la loi des Ecoles."

Ainsi voilà qui est bien nette; la démission de M. Rochon est une satisfaction donnée à la meute des fanatiques, à laquelle d'ailleurs M. Macdonald doit son succès.

Comme il l'avait répété à Oak-Lake à Neepawa à Minnedosa, M. Macdonald veut faire exécuter la loi DANS TOUTE SA RIGUEUR, son organe prend soin de nous avertir que le renvoi de M. Rochon en est la preuve.

Et pour complèter son œuvre il nous promet d'amener devant les chambres les pretendues irregularités de M. Rochon; c'est-à-dire prendre un prétexte pour donner libre cours à l'esprit d'intolérance et de fanatisme du doux M. H. J. Macdonald.

Ce qui n'empêchera pas M. J. Bernier d'exulter et de remercier le premier ministre.

En attendant, nous espérons que si ce qui est peu probable, H. J. Macdonald se décide à donner un successeur à M. Rochon, ou n'infligera pas à notre corps enseignant la honte de mettre à sa tête un pantin dont la seule qualification universitaire sera un brevet d'indigotisme.

Il n'est pas hors de propos de remarquer que M. Rochon est mis dehors tandis qu'ont lieu les cours de l'Ecole Normale, sans même attendre la fin de ces cours auxquels il présidait.

Cela seul est significatif de la malveillence qui a inspiré cette mesure.

Les Nouveaux senateurs

Les nombreuses vacances du sénat viennent d'être comblées. Les titulaires sont:

Pour le Manitoba, MM. Watson et Finlay Young, M. Watson est l'ancien ministre des travaux publics du gouvernement Greenway, qui a été battu à Portage la Prairie aux dernières élections de 1882 à 1891 il représenta le comté de Marquette à la Chambre des Communes.

M. Finlay Young également battu aux dernières élections était l'orateur de la dernière chambre. Elevé dans la Province de Québec, M. Young parle couramment le français.

Les autres sénateurs nouveaux sont:

M. J. P. B. Casgrain, un ingénieur civil de Montréal qui a joué un role important dans la politique depuis nombre d'années.

Mr. Moses Burple également ingénieur distingué remplacera feu le Sénateur Temple.

Mr. Geo. F. Fulford de Brockville. Ont. pharmacien archi-millionaire, propriétaire des fameuse Pilules Roses du Dr. William, et fort aimé de ses concitoyen.

Enfin Mr. Jos. Shehyn de Québec en remplacement de Mr. Price.

Le Sacre.

Sous ce titre l'Evangeline organe des Acadiens se plaint respectueusement, d'un état de choses, dont ont bien raison d'être peu satisfaits les Acadiens

C'est dimanche, le 11 février, à la cathédrale de Saint-Jean, N. B., qu'aura lieu la consécration de Mgr. Casey, coadjuteur de Mgr. Sweeney, et de Mgr. Barry, coadjuteur de Mgr. Rogers.

Avec NN. SS l'archevêque O'Brien, de Halifax, les évêques Cameron de Antigonish et McDonald de Charlottetown, cela nous fait sept évêques dans les Provinces Maritimes. Peu de peuples chrétiens sont traités, sous ce rapport, avec plus de sollicitude que nous dont la population totale, en comprenant les Irlandais et les Ecossais, ne s'élève pas à 300,000 âmes pour le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard et les Iles Magdeleine.

Dans quelques-uns de ces diocèses les Acadiens comptent pour la moitié de la population catholique et dans d'autres pour les quatre cinquièmes.

C'est, nous disent les journaux de Saint-Jean, Mgr. l'archevêque O'Brien, de Halifax, qui fera la consécration. L'Ontario fournira le prédicateur dans la personne de Mgr. McEvay, de London, et les plus hauts dignitaires de la province de Québec auront aussi l'honneur d'être du cortège.

Pour nous, pauvre journaliste acadien, nous resterons chez nous, ce jour là, avec tous nos compatriotes, pleurant amèrement nos péchés, nous frappant la poitrine et méditant sur le grand dérangement de 1755, qui dure hélas! si longtemps, si longtemps!

Comme nous sommes en "l'année sainte," nous ferons ce jour-là d'ardentes prières pour notre clergé national, si méprisé, si chétif et si petit à côté de celui des autres nationalités. Nous conjurerons le ciel clément de susciter parmi nos prêtres français quelqu'un qui soit digne de dénouer les cordons de la chaussure de leurs confrères parlant l'anglais. Et quand il s'en sera trouvé un, nous demanderons, le front dans la poussière, aux Hautes Autorités ecclésiastiques de l'Acadie de daigner octroyer à celui-là une toute petite dignité, la plus humble, la dernière, dans la hiérarchie, afin qu'ils voient comme nous sommes inoffensifs.

Nous ne leur demanderons pas pour aucun des nôtres, fut-il un saint devant Dieu, d'être recommandé pour un situation élevée dans l'Eglise, puisque aussi bien nous ne leur demandons depuis cinquante ans sans pouvoir obtenir dans aucun endroit de l'Acadie où nos pères, 15,000 catholiques, ont confessé la foi, ni un évêque, ni un grand vicaire de nationalité française.

Si, avant la fin du 20e siècle, nos decendants, moins résignés que nous, reprenaient la tâche, où leurs ancêtres ont si complètement échoué, d'avoir soit un évêque, soit un grand vicaire de leur nationalité, il leur faudra porter leurs suppliques et leurs larmes aux pieds du Père commun des Chrétiens, le grand Pape de Rome. Et ils réussiront très certainement, si leur Patronne repète en leur faveur de sa bouche surhumainement douce l'anathème étonnant de son Magnificat, le formidable cri des opprimés.

"Fecit potentiam in brachio suo et exaltavit humiles."

Notes Politiques

Nous n'avons pu la semaine dernière par suite de l'accident survenu dans nos ateliers rendre compte des divers événement.

M. H J. Macdonald et M. Mcfadden ont été élus par acclamation dans Winnipeg Sud et Emerson, où ils se représentaient pour faire endosser par le peuple le mandat de ministre qui leur a été confié.

Les Contestations pour les dernière élections se montent au total de 30 sur 38 sièges. Exactement 15 sièges de chaque côté.

(Suite à la 5ième page)